

# **Conditions générales de ventes**

## **(En vigueur à partir du 01/02/2023)**

### **Clause n° 1 : Objet**

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société IA Motivateur et de son client dans le cadre de la vente de crédits d'utilisation sur le site IA Motivateur.

Le cadre d'utilisation de ces crédits est explicitement décrit dans les conditions générales d'utilisation d'IA Motivateur.

Toute prestation accomplie par la société IA Motivateur implique donc l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

### **Clause n° 2 : Mentions légales**

Pour les personnes morales :

Le site IA Motivateur est édité par la société IA Motivateur SAS au capital social de 1.000 €, dont le siège social est situé au 25 rue Georges Chouleur, 26290 Les granges-Gontardes, France.

SIRET : 948.348.859.00018

La société est représentée par Mr Sovre Baptiste.

Pour les personnes physiques :

Le site IA Motivateur est édité par Mr Sovre Baptiste, domicilié également au 25 rue Georges Chouleur, 26290 Les granges-Gontardes, France.

### **Clause n° 3 : Prix**

Les prix des marchandises vendues sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes. Par voie de conséquence, ils seront majorés du taux au jour de la commande.

La société IA Motivateur s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les marchandises commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

## **Clause n° 4 : Rabais et ristournes**

Les tarifs proposés comprennent les rabais et ristournes que la société IA Motivateur serait amenée à octroyer compte tenu de ses résultats ou de la prise en charge par l'acheteur de certaines prestations.

## **Clause n° 5 : Gratuité**

La société IA Motivateur s'accorde le droit d'offrir à ses clients des crédits d'utilisation à tout moment.

Les crédits offerts ne peuvent pas faire l'objet de remboursement et peuvent être supprimés sans justification par la société IA Motivateur.

## **Clause n° 6 : Cession de crédit d'utilisation**

Le transfère, la revente ou le don de crédit d'utilisation n'est pas autorisé par la société IA motivateur. En accord avec la clause 9 des conditions générales de vente, les crédits achetés non utilisés peuvent, sous certaines conditions, être remboursé.

## **Clause n° 7 : Escompte.**

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

## **Clause n° 8 : Modalités de paiement**

Le règlement des commandes s'effectue :

- Soit par carte bancaire au moyen du terminal de paiement en ligne,
- Soit par PayPal au moyen du terminal dédié.

IA Motivateur s'accorde le droit d'ajouter de nouvelles modalités de paiement. A l'inverse certaines modalités peuvent être amenées à être supprimé sans justification par la société IA Motivateur.

## **Clause n° 9 : Remboursement**

Conformément au droit Français de la consommation, les clients d'IA motivateur disposent d'un délai de 14 jours après la livraison des marchandises pour demander leurs remboursements.

A savoir que les crédits offerts et déjà utilisés ne sont pas éligibles à un remboursement.

Les crédits d'utilisation sont remboursés à leur prix au moment de l'achat.

## **Clause n° 10 : Défaut de paiement**

En cas de défaut de paiement total ou partiel des marchandises livrées au jour de la réception, l'acheteur doit verser à la société IA Motivateur une pénalité de retard égale à trois fois le taux de l'intérêt légal. Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la livraison des marchandises.

Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire. En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement.

*Articles 441-6, l alinéa 12 et D. 441-5 du code de commerce.*

## **Clause n° 11 : Clause résolutoire**

Si dans les quinze jours qui suivent la mise en œuvre de la clause " retard de paiement ", l'acheteur ne s'est pas acquitté des sommes restant dues, la vente sera résolue de plein droit et pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit de la société IA Motivateur.

## **Clause n° 12 : Livraison**

La livraison est effectuée lorsque les crédits d'utilisation ont ajouté au compte utilisateur du client.

Par voie de conséquence, tout retard raisonnable dans la livraison des produits ne pourra pas donner lieu au profit de l'acheteur à :

- L'allocation de dommages et intérêts ;
- L'annulation de la commande.

## **Clause n° 13 : Force majeure**

La responsabilité de la société IA motivateur ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

## **Clause n° 14 : Tribunal compétent**

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le tribunal de commerce de Romans.

Les granges gontardes, le 02/02/2023.